VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES DE COMMERCE ET INSTALLATIONS DU MAGASIN DE CIGARES.

536 rue de Chartres, coin St Pierre

Succession de George Imholte.

No 70.773—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 22 juillet 1903 à 11 heures a. m., sur les lieux 536 Chartres, coin de la rue St Pierre, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 juillet 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le contenu et les installations du magasin de Cigares.

Conditions—Comptant.

11 juil—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottage double désirable sur un grand lot de terre

3034 et 3036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet.

No 70 262 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Josephine S. Olsen et als vs Irwin Olsen.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903, in re Succession de Frederik James Olsen, No 64,307, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour Division E, approuvant et homologant les délibérations d'une réunion de famille tenue perdevant A. J. Cahill, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Remparts (anciennement Amour), Clouet, Montégut et Bourgogne un lot est désignépar le No 21 sur un plan de Louis Surgi, le 15 juillet 1836, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est connu du dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D Hémécourt, le 25 juin 1838, 23 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts 150 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21, de la à angle droit et parallèle avec la rue Remparts 120 pieds, de la à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 49 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts, consistant en deux cottage double contenant de chaque côté galerie, six chambres, hangar, citerne, etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 ou plus comptant la balance s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 5 12 19 28—août 2 4

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Canal.

No 129, RUE DUPRÉ.

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70,756—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré, construit du trottoir, sous une barrière en fer contenant galerie, grand vestibule, salons doubles, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et cabinets. Dans le fond est un hangar contenant chambres pour lavage et dépense, etc., et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état ayant le gaz partout et les chambres principales sont élégamment tapissées. Le terrain spacieux est pavé en allées en briques, gazon et jardin de fantaisie et est décrit comme suit:

Trois certains lots de terre situés et étant dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 631, lequel est borné par les rues Dupré, Canal et Davis et l'avenue Cleveland désignés par les numéros vingt et vingt et un, sur un plan fait par George H. Grandjean, ingénieur civil, et voyer, daté le 29 mars 1885, annexé à et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph, notaire public en cette ville, sous date du 23 mai 1896, et aussi sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer, daté le 17 février 1893, et annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 avril 1893, et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan de S. G. Del Isle ci-dessus mentionné. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun comme suit, savoir: les lots Nos vingt et vingt-un mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dupré, la même largeur, sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No vingt-deux mesurant trente-trois pieds 3 pouces et 3 lignes de face à ladite rue Dupré sur 141 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. La maison est élevée de terre bien peinte à l'huile avec portes à coulisses et cabinets dans les chambres à coucher et est d'une aspect de fantaisie, complète résidence qui puisse être trouvée au désir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection de ces ventes améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Actes de vente pardevant L. J. Westle, notaire aux frais de l'acquéreur.

Mr Walker A. Bénédict, avocate.

21 juil—21 28—juil 5 12 19 23

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Scientific American.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double Rémunérateur.

442 et 444 rue Philippe,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower.

No 70.482— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI le 30 juillet 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Foucher, mesurant 28 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère; les taxes dues et exigibles en 1903. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, au frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb, Jr. avocat.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Engler.

No 67,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 23 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre "B" dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, St Ferdinand, Port et Remparts, mesurant trente deux pieds de face à la rue St Ferdinand, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, hangars, etc., le tout en bon état. Connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Remparts et Bourgogne. La maison est louée à $10 par côté et elle est près de tous les avantages, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Albert Spitzfaden.

No 70,458—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 juin, 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Urquhart et Villeré; ladite portion de terre est prise à une distance de soixante trois pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Villeré et mesure, en mesure américaine — dix huit pieds dix pouces et quatre lignes face à l'avenue St Roch sur cent dix sept pieds et dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles et est composée de la plus grande portion du lot No 7 dudit Ilet le plus près de la rue Villeré, le tout d'après un devis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 4 janvier 1898, annexé à l'acte d'achat en ceci mentionné par le vendeur dudit Albert Spitzfaden, Jules Abadie par acte pardevant Henry P. Labatut, notaire.

Les améliorations comprenant un gentil et attrayant cottage en bois avec deux étages dans le fond, connu comme le No 1332 avenue St Roche, entre les rues Villeré et Urquhart, contenant vestibule, escalier dans le fond, et 4 chambres, le tout en parfait état, avec citerne, hangar et grande cour. La cour et l'allée sont cimentées, la maison est près de tous les agréments et est dans un voisinage attrayant, se loue pour $10 par mois. Conditions, comptant. Acte de vente pardevant R. L. Tinker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Bernard Titche avocat.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand, boutique-pôt, de belles étagères, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond avec salle à manger, cuisine, vestibule en bois et grande quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout, citerne et hangar sur le devant, grande hangar et cuisine sur le fond avec entrée de côté grande cour.

Dans affaire de L. J. Bourgeois en banqueroute No 4501. Il sera vendu à l'enchère publique, Jas. A. Brennan, le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 632 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par l'Hon. Peter Jan, juge de la Banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Douane, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Fournié, daté le 15 mars 1861 et formant l'encoignure des rues Canal et White et mesurant trente 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur en face de la rue White de cent trente neuf (139) pieds cinq (5) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'Etat de 1903 devant être payé par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres,

Entourée par les belles résidences de nos citoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux No 802 rue Perdido, près Carondelet MERCREDI, le 22 juillet 1903 il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C daté le 19 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y attachés et y dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprenant une résidence à deux étages des plus attrayantes ayant de grands salons avec portes à coulisses, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et à étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets, vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale, ayant cinq chambres, galeries sur le devant, le côté et dans le fond, grande citerne, écurie, cour pavée en Scoillinger, allée pour voiture, etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au-dessus de la somme de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Busslère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

21 juin—21 28 - juil 5 12 19 22

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal, à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney, veuve des mineurs Brennan et als, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Génois formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal et Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque, et trois cent dix-neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement audivisé, et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schilinger.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurités, incluant 5 0/0 d'honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Dossier No 70 483 dans l'affaire de Geo. Doerr & Philip G. Doerr, individuellement et comme administrateurs conjoints vs Adam A. Doerr et als, jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903 à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annonciation (anciennement Jackson), sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 19 octobre 1849, et annexé à un acte de partage entre Hoffner et autres, passé pardevant T. O. Stark, arpenteur, le 15 mars 1853.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur sur la façade sur la rue Octavia et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1 et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples dépendances et connus comme les Nos 5501 et 5509 rue Annonciation.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billet en billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date jusqu'au paiement, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1903 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser, B. W. Kernan T. B. Flynn et V. J. Stentz avocats.

28 juin—28—juil—5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés.

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern; Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling

No 70.365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friederichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

1: Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 191 borné par les rues Jeanette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeanette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeanette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2: Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 [illegible] face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur en lignes égales parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdet à sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Burdette et Birch. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistent ci-après

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars, citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus prééminentes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Busslère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903, dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Snaer et als No 68 941 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 113, borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et Philippe désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 21

Albert Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR ORDRE DE L'ADMINISTRATEUR.

Le contenu du Magasin de Cigares No 430 rue du Camp, coin Poydras. Aussi le droit d'occupation

Succession de Earl Howard.

No 70.542 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D

PAR A. BRIGNONI Encanteur, bureau No 734 rue Union MARDI le 14 juillet 1903, à 11 heures A. M., sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour et Division, daté et signé le 30 juin 1903 je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir: le contenu dudit magasin de Cigares d'après l'inventaire enregistré aussi le droit d'occupation jusqu'au 30 septembre 1903. Conditions—Comptant.

ALBERT BRIGNONI Encanteur

3 juil—3 13 14

Succession de Mme Margaret A. Tureman née Cooper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 69 211 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont on peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par Beatrice Tureman, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 9 mai—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Conformément à la loi et en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, Juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté le 26 juin 1903, et rendu dans l'affaire de la succession de Karl Kummel No 70.765, au dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique—

A LA FOLLE ENCHERE,

aux frais et risques de Mme Mary Salisbury, veuve

SPLENDIDE

COTTAGE DOUBLE

3119-21 rue du Camp,

Entre les rues Huitième et Neuvième.

(Se louant à $50 par mois).

Mardi, 11 août 1903, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Tous les détails et particularités concernant cette vente seront annoncés à la Bourse au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en 1—2 ans à 8 pour cent par an, et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant W. L. Hughes, Req. N. P., et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières

303 rue Baronne.

11 juil.—11 12 19 26—août 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR,

Rue Webster, à l'encoignure de la rue Prytanée.

A L'ENCAN!!!

Mme Mary W. Macneold, femme de Frank T. Cupp, et al vs Mlle Anna Mansfield.

No 70,816—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu lundi en cour ouverte et signé le 10 juin 1903, J. L. Onorato encanteur, vendra à l'enchère publique, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne les propriétés foncières ci-après—

Trois lots de terre et améliorations dans la sixième district, ilet 47, borné par les rues Webster, Prytanée, Perrier et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3 sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par la Parkside Improvement Company à H. L. Loomis, Jr., passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 9 novembre 1894, d'après lequel devis la propriété mesurant en m. américaine suit:

Lot 1 2 3 mesurant chacun 29 de face à la rue Webster, 28 11 0 de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir:

Lot No 1 mesurant 131 8 2 1/2 de profondeur en façade à la rue Prytanée et 134 1 1/2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133 1 1/2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 1 et 133 4 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133 4 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2 et 133 8 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary B. Macneold de Gideon Kellogg, par acte passé pardevant L. C. Quintero, notaire le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du H. des T. 179 1 344.

Conditions — Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour acte ou les actes de vente pardevant Chas F. Fischinger notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.

303 rue Baronne.

T. M. et J. D. Miller, avocats

14 juin—14 21 28 — juil 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67 895. En vertu d'un writ de fieri facias contre les défendeurs dans la succession de William Green, savoir: Thomas Green, Emaline Green femme de Thomas Buchanan, Mary Green femme de Wm Page; Jane Green, femme divorcée de Gilbert Procter ou Procter, maintenant femme de G. F. Long, et Martha Green—tous héritiers et en faveur de Lucinda Sawyers, veuve de William Green, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Prytanée, Perrier et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3 sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par la Parkside Improvement Company à H. L. Loomis, Jr., passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 9 novembre 1894, d'après lequel devis la propriété mesurant en m. américaine suit:

Lot 1 2 3 mesurant chacun 29 de face à la rue Webster, 28 11 0 de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir:

Lot No 1 mesurant 131 8 2 1/2 de profondeur en façade à la rue Prytanée et 134 1 1/2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133 1 1/2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 1 et 133 4 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133 4 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2 et 133 8 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary B. Macneold de Gideon Kellogg, par acte passé pardevant L. C. Quintero, notaire le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du H. des T. 179 1 344.

Conditions — Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour